

# Quelle place veut-on pour nos personnes âgées demain ? »

**Équité** | Une fédération, la Fehap, interpelle les candidats.

Les cliniques privées s'en sont pris, un peu, à l'hospitalisation publique, à travers un livre blanc. C'est au tour de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (Fehap) d'interpeller les candidats à la présidentielle. Avec cette intention à la clé : « *Quelle place pour nos personnes âgées demain ?* ». Et cet objectif : que soient restructurées les structures privées non lucratives, souvent de nature religieuse et affiliées à la Fehap.

Entre le monde du privé et le monde du public, le privé non lucratif cherche à entendre sa voix : « *Le secteur de l'hébergement et du soin commence à ne plus être rentable*, insiste Philippe Rémer, secrétaire général et délégué régional Languedoc-Roussillon de la Fehap. Les candidats viennent attaquer la petite entreprise des maisons de retraite ».

Christine Amadori, directrice de l'association des Blacous, adhérente à la Fehap et plusieurs structures petite enfance autour d'Alès, le résume ainsi : « *Une éthique, on ne veut pas compromettre la qualité de la prise en charge, ça ne devrait pas être rentable. C'est juste une question de faire ces choix-là* ».

**Quatre ans pour avoir un tarif un peu différent, faut-il avoir la foi ! »**

Thierry Toupnot, directeur d'Ehpad d'Alès, une exigence qui a un prix, même si le tarif de la Fehap est que « *le reste à charge des résidents soit le plus faible possible* » : « *Dans l'Hérault, le revenu moyen est de 1 200 €. 65 % des plus démunis ne touchent moins de 550 € par*



■ Atelier cuisine intergénérationnel. A. BETHUNE

mois. Comment vont-ils accéder à un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, NDLR) quand ils en auront besoin, sachant qu'il faut pouvoir déboursier entre 1 800 € et 2 700 € ? »

La Fehap, qui chapeaute 200 établissements en Languedoc-Roussillon et 23 en Aveyron, pose l'impératif d'une aide publique accrue. Et entend que le débat sur la dépendance, reporté, soit rouvert avec les moyens financiers qui vont avec.

De l'argent, donc, mais aussi des idées. « *Soit on est créatif, soit on meurt* », insiste Hélène Amadori. D'où la création d'une micro-crèche au sein de l'Ehpad de Saint-Privat-des-Vieux, aux portes

d'Alès, pour travailler le lien intergénérationnel.

Ou le projet, autour de cet Ehpad, de logements alternatifs avec une autonomie encadrée. Ou bien encore la mise en place, effective, d'une unité de personnes handicapées vieillissantes : « *On a mis quatre ans à avoir un tarif un peu différent pour ce public, il faut avoir la foi !* », insiste le directeur, Thierry Toupnot.

La Fehap et ses adhérents réclament des « *décloisonnements pour plus de souplesse* » et une simplification du parcours du combattant entre organismes tarifificateurs. « *C'est une catastrophe dans l'Hérault où on se retrouve au milieu d'une partie de ping-pong entre l'Agence régionale de santé et le conseil général* », s'agace Philippe Rémer.

**ARNAUD BOUCOMONT**

abucomont@midilibre.com

## Perspectives

La Fehap gère la convention collective assurant les conditions de travail de plus de 250 000 salariés du champ social (sanitaire, handicap, médico-social, petite enfance, etc.). La Fehap voudrait dépasser cette casquette "convention collective", pour mieux porter des projets. Et ce d'autant plus qu'une réforme vers une convention collective unique, en projet, pourrait voir la disparition ou l'effacement des fédérations et la création d'une confédération. Alors autant se distinguer.